

MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Bergeronnes tenue à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer le 9 juin à 19 h 00 sous la présidence de Nathalie Ross, maire.

Sont présents: Martin Simard, conseiller siège numéro 1
 Jean-Sébastien Naud, conseiller siège numéro 2
 Christian Bernard Oyourou, conseiller siège numéro 3
 Luc Gilbert, conseiller siège numéro 4
 Hervé Gaudreault, conseiller siège numéro 5

Est absent : François Maltais, conseiller siège numéro 6

Est également présente : Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR; ⁽⁴⁸⁴⁸⁾
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2025; ⁽⁴⁸⁴⁹⁾
4. DOSSIERS DE LA MAIRIE :
 - 4.1. Compte-rendu des activités du dernier mois;
 - 4.2. Suivi des grands dossiers;
 - 4.3. Prochaine séance;
5. PÉRIODE DE QUESTIONS;
6. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :
 - 6.1. Réseau BIBLIO de la Côte-Nord – Appui à une candidature; ⁽⁴⁸⁵⁰⁾
 - 6.2. Abrogation de la résolution n° 25-01-4759 concernant l'aliénation du lot 6 542 628 du cadastre du Québec; ⁽⁴⁸⁵¹⁾
 - 6.3. Demande d'aliénation du lot 6 542 628 du cadastre du Québec; ⁽⁴⁸⁵²⁾
 - 6.4. Centre Archéo Topo – Autorisation pour la demande de permis d'alcool; ⁽⁴⁸⁵³⁾
 - 6.5. Projet Tyxna et Maison des jeunes – Autorisation du projet de murale collective au Centre civique; ⁽⁴⁸⁵⁴⁾
 - 6.6. Location d'espaces et entente de services pour le bureau d'accueil touristique local – Autorisation de signatures des ententes pour les saisons 2024 et 2025; ⁽⁴⁸⁵⁵⁾
 - 6.7. Journées de la culture 2025 – Demande de subvention; ⁽⁴⁸⁵⁶⁾
7. DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES :
 - 7.1. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois de mai 2025; ⁽⁴⁸⁵⁷⁾
 - 7.2. Dépôt et acceptation de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois de mai 2025; ⁽⁴⁸⁵⁸⁾
8. DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ;
9. DOSSIERS DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
10. DOSSIERS CAMPING BON-DÉSIR;
 - 10.1 Autorisation d'un montant supplémentaire pour l'aménagement des nouveaux terrains du camping Bon-Désir; ⁽⁴⁸⁵⁹⁾
11. DOSSIERS SALLE DE QUILLES;
12. DOSSIERS DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT;
13. DOSSIERS LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE;

14. DEMANDES DE DONS, DE COMMANDITES OU D'AIDE FINANCIÈRE :
 - 14.1. Festival du Fjord – Soutien financier; ⁽⁴⁸⁶⁰⁾
 - 14.2. Chevaliers de Colomb – 16^e journée de Golf sous le thème « Frapper pour donner »; ⁽⁴⁸⁶¹⁾
 - 14.3. École Dominique-Savio – Projet d'aménagement de cour d'école; ⁽⁴⁸⁶²⁾
 - 14.4. Unité de loisir & sport Côte-Nord – Renouvellement de l'adhésion annuelle; ⁽⁴⁸⁶³⁾
 - 14.5. La Corporation B.E.S.T. – Demande de partenariat publicitaire avec le Club de golf Tadoussac; ⁽⁴⁸⁶⁴⁾
 15. DEMANDES DE COTISATION ANNUELLE, D'ADHÉSION OU DE PUBLICITÉ ;
 - 15.1. Organisme des Bassins versants de la Haute-Côte-Nord - Adhésion; ⁽⁴⁸⁶⁵⁾
 16. CORRESPONDANCE;
 17. AFFAIRES NOUVELLES;
 18. PÉRIODE DE QUESTIONS;
 19. SUGGESTIONS DES CITOYENS – LA PAROLE EST À VOUS;
 20. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.
-

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président d'assemblée constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

25-06-4848

Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Sébastien Naud
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que le point « Affaires nouvelles » soit maintenu ouvert.

25-06-4849

Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

DOSSIERS DE LA MAIRIE

Compte-rendu des activités du dernier mois

Le maire fait un compte-rendu des activités du dernier mois.

Suivi des grands dossiers

Le maire fait un suivi des grands dossiers.

Prochaine séance

Lundi le 7 juillet 2025 à 19 h.

PÉRIODE DE QUESTIONS

25-06-4850

Réseau BIBLIO de la Côte-Nord – Appui à une candidature

CONSIDÉRANT QUE Mat Michaud, préposé à la Bibliothèque des Bergeronnes, souhaite renouveler son mandat au conseil d'administration du Réseau BIBLIO de la Côte-Nord au nom de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Sébastien Naud

APPUYÉ PAR le conseiller Martin Simard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil appuie la candidature de Mat Michaud, préposé à la Bibliothèque des Bergeronnes pour siéger au conseil d'administration du Réseau BIBLIO de la Côte-Nord.

25-06-4851

Abrogation de la résolution n° 25-01-4759 concernant l'aliénation du lot 6 542 628 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT la résolution 25-01-4759 acceptant une offre d'achat visant du lot 6 542 628 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la demande de résiliation de l'offrant de son offre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert

APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la résolution 25-01-4759 soit abrogée.

25-06-4852

Demande d'aliénation du lot 6 542 628 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT QU'une offre d'achat conforme à la *Politique concernant la vente de terrains municipaux* adoptée le 22 août 2022 a été déposée pour le lot 6 542 628;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert

APPUYÉ PAR le conseiller Martin Simard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte de vendre le lot 6 542 628 du cadastre du Québec, le tout selon les conditions contenues à l'offre d'achat et les modalités énoncées à la *Politique concernant la vente de terrains municipaux* adoptée le 22 août 2022;

QUE le maire et la direction générale soient autorisées à signer la promesse d'achat sous seing privé, le contrat de vente devant notaire ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.

Jean-Sébastien Naud quitte la salle à 19h21.

25-06-4853

Centre Archéo Topo – Autorisation pour la demande de permis d'alcool

CONSIDÉRANT QUE le Centre Archéo Topo souhaite obtenir un permis d'alcool accessoire auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ) pour les fins de ses activités culturelles et touristiques;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de ce permis requiert une résolution du conseil municipal autorisant l'organisme à présenter une telle demande et à exploiter un permis d'alcool sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault

APPUYÉ le conseiller Luc Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes autorise le Centre Archéo Topo à présenter une demande de permis d'alcool accessoire auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour l'exploitation de ses activités situées au 498, rue de la Mer, Les Bergeronnes, Québec, G0T 1G0.

Jean-Sébastien Naud revient dans la salle à 19h22.

25-06-4854

Projet Tyxna et Maison des jeunes – Autorisation du projet de murale collective au Centre civique

CONSIDÉRANT QUE les responsables de la Maison des jeunes de Bergeronnes souhaitent réaliser un projet de murale collective impliquant la participation des citoyens de toutes les générations de Bergeronnes ou natifs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le mur visé est la portion peinte en gris du Centre civique, situé face à la Polyvalente, offrant une visibilité au projet et un accès adéquat pour la réalisation de l'œuvre;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à favoriser l'implication citoyenne, l'embellissement des infrastructures municipales et le développement artistique local;

CONSIDÉRANT QUE l'artiste ou le collectif d'artistes retenu pour la réalisation du projet est Projet Tyxna de Montréal, déjà auteur des murales réalisées à la Maison des jeunes de Bergeronnes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Sébastien Naud
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil de la Municipalité des Bergeronnes autorise la réalisation de la murale collective sur la portion identifiée du mur du Centre civique;

QUE la Maison des jeunes et l'artiste Projet Tyxna soient autorisés à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de l'œuvre, sous réserve du respect des normes de sécurité;

QUE la Municipalité des Bergeronnes offre sa collaboration au besoin pour la logistique du projet.

25-06-4855

Location d'espaces et entente de services pour le bureau d'accueil touristique local – Autorisation de signatures des ententes pour les saisons 2024 et 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil a confié le mandat au directeur des travaux publics de convenir des modalités d'entente avec la Boutique La Baraque pour l'exploitation du bureau d'accueil touristique pour la saison 2024;

CONSIDÉRANT QUE les modalités de l'entente pour la saison 2024 ont été convenues entre les parties;

CONSIDÉRANT QUE l'entente écrite constatant lesdites conditions pour la saison 2024 n'a pas été signée à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE les modalités de l'entente pour l'exploitation du bureau d'accueil touristique, incluant le prêt et la location de vélos électriques, et la gestion du camping de débordement pour la saison 2025 ont été convenues entre les parties;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Simard
APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil approuve et ratifie les modalités convenues pour l'exploitation du bureau d'accueil touristique pour la saison 2024;

QUE le maire soit autorisé à signer l'entente avec la Boutique La Baraque pour la saison 2024;

QUE le conseil accepte les modalités convenues avec Boutique La Baraque pour l'exploitation du bureau d'accueil touristique, incluant le prêt et la location de vélos électriques, et la gestion du camping de débordement pour la saison 2025;

QUE le maire soit autorisé à signer l'entente avec la Boutique La Baraque pour la saison 2025 aux conditions et modalités négociées entre les parties.

25-06-4856

Journées de la culture 2025 – Demande de subvention

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la culture se tiendront du 27 au 29 septembre 2025 et visent à favoriser l'accessibilité aux arts et à la culture pour l'ensemble de la population québécoise;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite organiser des activités culturelles gratuites dans le cadre de cet événement national;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide financière offert par Culture pour tous permet de soutenir les initiatives locales en lien avec les Journées de la culture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Sébastien Naud

APPUYÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes autorise la direction générale à déposer une demande de subvention auprès de la MRC La Haute-Côte-Nord;

QUE la direction générale soit également autorisée à signer tout document afférent à cette demande et à assurer le suivi administratif requis.

25-06-4857

Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la municipalité du mois de mai 2025

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert

APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes, telle que présentée, et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme de deux cent quarante-six mille deux cent soixante-cinq dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (246 265,98\$).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de mai 2025;

Je, Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de deux cent quarante-six mille deux cent soixante-cinq dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (246 265,98\$).

25-06-4858

Dépôt et acceptation de la liste des comptes du camping Bon-Désir du mois de mai 2025

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault

APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Sébastien Naud

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes, telle que présentée, et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une

somme de vingt-sept mille neuf cent soixante et onze dollars et vingt-sept cents (27 971,27 \$).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de mai 2025:

Je, Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de vingt-sept mille neuf cent soixante et onze dollars et vingt-sept cents (27 971,27 \$).

25-06-4859

Autorisation d'un montant supplémentaire pour l'aménagement des nouveaux terrains du camping Bon-Désir

CONSIDÉRANT QUE par résolution en novembre 2024, le conseil de la Municipalité des Bergeronnes a autorisé un montant de quarante mille dollars (40 000 \$) pour la construction de nouveaux terrains au Camping Bon-Désir;

CONSIDÉRANT QUE les travaux nécessaires à la finalisation des nouveaux terrains requièrent un montant supplémentaire en raison des coûts réels rencontrés lors de l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT que le montant supplémentaire requis pour compléter le projet s'élève à vingt-deux mille dollars (22 000 \$);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert

APPUYÉ PAR le conseiller Martin Simard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Municipalité des Bergeronnes autorise l'octroi d'un montant supplémentaire de vingt-deux mille (22 000 \$) pour permettre la finalisation des travaux d'aménagement des nouveaux terrains au Camping Bon-Désir;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire du camping prévu à cette fin.

25-06-4860

Festival du Fjord – Soutien financier

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a reçu une demande de soutien financier de la part du comité organisateur du Festival du Fjord pour la tenue de sa 3^e édition prévue du 15 au 17 août 2025 à Sacré-Coeur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reçoit chaque année un grand nombre de demandes de soutien financier de la part d'organismes et d'événements locaux et régionaux;

CONSIDÉRANT QUE les ressources financières de la Municipalité sont limitées et qu'un exercice de priorisation des appuis financiers doit être effectué;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault

APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité remercie le comité organisateur du Festival du Fjord pour sa demande mais qu'elle ne peut malheureusement y donner suite favorablement pour l'année 2025;

QUE la direction générale communique avec les responsables du comité du Festival du Fjord afin de leur offrir de présenter la programmation 2025 du festival à l'intérieur du journal municipal.

25-06-4861

Chevaliers de Colomb – 16^e journée de Golf sous le thème « Frapper pour donner »

CONSIDÉRANT QUE le Conseil 7205 des Chevaliers de Colomb des Escoumins/Bergeronnes organise sa 16^e journée de golf bénéfice le 23 août 2025, sous la présidence d'honneur de monsieur Hugo Girard;

CONSIDÉRANT QUE les fonds amassés lors de cette activité servent à soutenir des personnes et des organismes dans le besoin sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite encourager les actions communautaires régionales;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes autorise le versement d'une contribution financière de cent dollars (100 \$) au Conseil 7205 des Chevaliers de Colomb des Escoumins/Bergeronnes, à titre de soutien pour la 16^e journée de golf bénéfice.

25-06-4862

École Dominique-Savio – Projet d'aménagement de cour d'école

CONSIDÉRANT QUE l'école Dominique-Savio prévoit un projet d'aménagement de la cour d'école afin de répondre à une augmentation importante de sa clientèle scolaire et aux besoins particuliers d'une classe d'autonomie prévue pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à améliorer les installations existantes et à favoriser le développement psychomoteur et social des enfants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire appuyer cette initiative locale qui profite à la jeunesse de la communauté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes autorise le versement d'une contribution de mille dollars (1 000 \$) au projet d'amélioration de la cour d'école Dominique-Savio.

25-06-4863

Unité régionale loisir & sport Côte-Nord – Renouvellement de l'adhésion annuelle

CONSIDÉRANT QUE Loisir et Sport Côte-Nord offre une multitude de services dans les domaines du loisir, du sport, de la culture, de l'activité physique, du plein air et des saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite maintenir son adhésion à cet organisme régional afin de bénéficier de son accompagnement, de ses ressources et de ses programmes;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'adhésion pour l'année 2025-2026 s'élèvent à deux cent cinquante dollars (250 \$);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes procède au renouvellement de son adhésion à Loisir et Sport Côte-Nord pour l'année 2025-2026.

25-06-4864

La Corporation B.E.S.T. – Demande de partenariat publicitaire avec le Club de golf Tadoussac

CONSIDÉRANT QUE la Corporation .B.E.S.T. Golf de Tadoussac est un organisme à but non lucratif qui assure la gérance du club de golf de Tadoussac et qu'elle sollicite un partenariat publicitaire pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire encourager cette initiative régionale permettant d'offrir des services de qualité à la population locale et aux visiteurs;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes autorise le versement d'une contribution financière de cent dollars (100 \$) à la Corporation B.E.S.T. de Tadoussac à titre de partenariat publicitaire pour l'année 2025.

25-06-4865

Organisme des Bassins versants de la Haute-Côte-Nord – Adhésion

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite devenir membre corporatif de l'Organisme des Bassins versants de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à cet organisme permet de collaborer à la protection, la mise en valeur et la gestion intégrée de l'eau sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette adhésion permet à la Municipalité de participer activement aux réflexions et décisions entourant la gouvernance de l'eau à l'échelle régionale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité des Bergeronnes procède à son adhésion auprès de l'Organisme des Bassins versants de la Haute-Côte-Nord pour l'année 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions qui lui sont adressées par l'assistance.

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller M. Luc Gilbert demande la levée de la séance. Le président d'assemblée déclare la réunion close à 19h51.

Hervé Gaudreault, maire suppléant

Steeve Arbour
Directeur général par intérim